

## HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS  
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,  
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

### CHAPITRE TREIZIÈME

PERTES DE VIE D'UN CERTAIN NOMBRE DES  
HABITANTS DE L'ILE-AUX-COUDRES PAR  
SUITE DE LA NAVIGATION, ETC., ETC.

#### VII

##### FRANÇOIS MARIÉ

Je suis privé des moyens de pouvoir donner les détails de la mort de François Marié. Les traditions de l'Île-aux-Coudres ne m'en ont rien appris. Pour constater ce malheur et le consigner ici, je n'ai qu'un acte de sépulture dressé par M. Pierre-Joseph Compain, qui n'a pas jugé à propos de nous apprendre autre chose que, le 26 de septembre 1783, "il avait inhumé dans le cimetière de l'Île-aux-Coudres le corps de François Marié, noyé depuis deux jours, âgé de trente ans." Voilà tout ce qu'il a jugé digne d'être consigné dans l'acte de cette sépulture.

Voulant connaître ce François Marié, péri d'une manière si déplorable, j'ai visité les registres de l'époque indiquée par son âge, mais je n'ai pu trouver son nom. A sa place, j'ai trouvé celui de Dominique Marié, dont le père était Antoine Marié et la mère, Catherine Savard, et dont les nombreux enfants sont inscrits au registre de l'île.

Ces recherches infructueuses m'ont fait supposer ou que ce François Marié n'était pas de l'Île-aux-Coudres, ou que M. Compain avait écrit, dans le registre, le nom de François au lieu de celui de Dominique.

Ce fait, entre beaucoup d'autres, prouve qu'on ne saurait faire trop d'attention en rédigeant des actes qui sont des documents publics qu'on peut avoir besoin de consulter dans la suite. Il faut cependant avouer qu'il n'est pas toujours possible pour celui qui rédige ces actes de se procurer les renseignements désirables. Alors, on ne peut blâmer l'insuffisante rédaction d'un acte.

#### VIII. IX

##### JOSEPH-MARIE SAVARD ET PIERRE SAVARD

Je n'ai que le témoignage d'une tradition conservée sur l'Île-aux-Coudres, pour constater la mort dans les eaux du fleuve, de Joseph-Marie Savard et de Pierre Savard. Ce malheur eut lieu dans le printemps de 1795.

Joseph-Marie Savard et Pierre Savard, deux des habitants de l'Île-aux-Coudres, étaient traversés au nord pour assister à une noce. Après les joies et les plaisirs de cette noce, qui, à cette époque, devaient avoir été prolongés pendant plusieurs jours, ils revinrent à leur embarcation pour traverser le fleuve. Par une cause que la tradition n'a pas daigné nous faire connaître, comme ils arrivaient près de la Grande-Batture, à l'endroit qui se trouve devant la demeure de François Tremblay, le canot qui leur servait à traverser le fleuve fut renversé. Ils tombèrent à l'eau, ne purent saisir l'esquif et restèrent ensevelis dans les eaux, qui ont retenu leurs corps pour ne les rendre qu'à la résurrection générale.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que ces deux morts lamentables plongèrent deux familles dans une longue amertume de chagrin et de douleur. Ainsi, comme cela arrive si souvent dans ce pauvre monde, le chagrin suivit de bien près la joie; le deuil et les larmes succédèrent bien vite aux bruyants ébats d'une noce, et toute cette scène de désolation ne fit pas mieux comprendre et mettre en pratique cette grande parole de l'apôtre: "Ne vous réjouissez que dans le Seigneur;" ou bien

ces autres paroles qu'on devrait porter gravées dans tous les cœurs: "Voici donc, mes frères, ce que je vous dis: Le temps est court; et ainsi que ceux qui ont des femmes, soient comme n'en ayant point; et ceux qui pleurent, comme ne pleurant point; ceux qui se réjouissent, comme ne se réjouissant point; ceux qui achètent, comme ne possédant point; enfin, ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant point; car la figure de ce monde passe." (1. Cor. chap. 7, v. 29.) Oui, la figure des choses passe et nous restons avec cette figure. Mais, une fois que le temps nous aura emportés dans un monde où il n'y a plus de figure, et où tout est réalité, nous n'en reviendrons plus!

#### X. XI

##### LA FEMME DE JOSEPH GAGNON ET LE FRÈRE DE CETTE FEMME

Dans le mois de juillet de l'année 1795, Joseph Gagnon (1), père de Pitre Gagnon, bien connu des habitants de l'Île-aux-Coudres, était parti avec sa femme, dont le nom de famille était Dufour, et avec le frère de cette femme, pour aller visiter des parents qui demeuraient à la Petite-Rivière Saint-François. Ils avaient pour voiture d'eau un célèbre canot de bois, qui servait à soigner la pêche aux marsouins, comme tant de fois déjà j'en ai fait la remarque. Leur visite terminée, ils se rendirent au rivage pour reprendre leur canot et revenir à l'île. La femme de Joseph Gagnon, qui avait laissé à la maison deux jeunes enfants, dont un devait être Pitre Gagnon, dont je viens de parler, rencontra sur le rivage plusieurs petits cailloux de différentes formes et de couleur variée, qu'elle ramassa et plaça dans ses poches, dans l'intention de les donner à ses enfants pour les amuser après son retour à la maison, qu'elle ne devait jamais revoir.

Le vent, qui s'était élevé à leur départ de la Petite-Rivière, augmenta de manière à rendre les eaux fort houleuses. Tant bien que mal, ils étaient arrivés dans les parages du fameux gouffre du Cap-au-Corbeau, et y trouvèrent des lames que leur canot ne put parer. Une de ces lames le fit chavirer. Ils tombèrent tous à l'eau. Joseph Gagnon eut la chance, en revenant du fond, de saisir le canot et de s'y fixer. Son beau-frère, Dufour, revint également à la surface; mais, au lieu de saisir le canot, il prit une des jambes de Joseph Gagnon, qui, menacé d'être entraîné avec lui, le repoussa avec son autre jambe, et eut le bonheur de ne point abandonner la planche de salut que lui offrait le canot. Son beau-frère disparut et ne revint plus à la surface. Il avait péri.

Quant à la femme de Joseph Gagnon, en tombant du canot elle descendit dans l'abîme et ne revint pas à la surface du fleuve. La cause de sa mort doit être attribuée au grand nombre de ces petits cailloux qu'à son départ de la Petite-Rivière elle avait mis dans ses poches. Ces cailloux durent l'entraîner au fond et leur poids l'empêcher de revenir sur l'eau. La pauvre mère, dans sa tendresse maternelle, voulait se servir de ces cailloux pour faire plaisir à ses jeunes enfants, et, contre son attente, ces objets servirent à faire deux orphelins qui ne devaient jamais revoir leur bonne maman, ensevelie dans les eaux.

Joseph Gagnon, dont le naufrage avait été aperçu par des habitants, eut le bonheur de se maintenir sur le canot, jusqu'au moment où un autre esquif vint l'arracher à sa dangereuse position. Il fut sauvé, mais ses jeunes enfants n'avaient plus de mère!

Pendant l'été de 1795, les habitants de la petite Île-aux-Coudres avaient eu la douleur de perdre quatre de leurs compatriotes dans le fleuve, et ne purent avoir la consolation d'accompagner leurs dépouilles mortelles à la terre bénite du cimetière de leur paroisse!

(1) Joseph Gagnon était né en 1729. Il mourut dans le mois de novembre 1815, étant âgé de 86 ans.

#### XII

##### ANDRÉ PEDNEAU (1)

C'est avec un profond sentiment de douleur et en m'associant à celle de sa respectable famille, que je vais raconter la fin tragique et à jamais déplorable du jeune André Pedneau, dont j'ai été témoin dans mon enfance et à laquelle j'ai fait allusion, en peu de mots, lorsque j'ai parlé de M. Lefrançois. Le souvenir de cet événement ne s'est jamais effacé de ma mémoire, et il a été une des plus vives et énergiques leçons que j'ai jamais reçues sur l'obéissance que l'on doit à son curé et à son père, et de l'abandon de Dieu qui, quelquefois, punit sur le champ la faute que l'on commet en refusant obstinément de leur obéir.

Un des dimanches du mois de juillet de l'année 1808 (je ne me rappelle plus quel dimanche), les fidèles de l'Île-aux-Coudres étaient réunis dans leur église pour y assister au très-adorable sacrifice de la messe. J'étais dans le banc de ma famille. Lorsque le moment de faire le prône fut venu, monsieur le curé de la paroisse, se tournant vers l'assemblée des fidèles pour faire des annonces, aperçut, en dehors de la grande porte ouverte deux jeunes gens se tenant debout. Il leur commanda d'entrer dans l'église, puisqu'il y avait de la place pour eux. Les deux jeunes gens demeurèrent à leur place. Prenant un ton sévère et impérieux, monsieur le curé leur ordonna, une seconde fois, d'entrer dans l'église. Ils ne firent aucun mouvement pour entrer. Le père d'un de ces jeunes gens partit alors de son banc, alla prendre son fils par le bras et vint le faire mettre à genoux devant l'autel, près de la balustrade. Celui-ci était sauvé. André Pedneau restait toujours en dehors de la porte de l'église. Son père, voyant qu'il n'obéissait pas, sortit aussi de son banc, se dirigea vers son fils et lui enjoignit d'entrer dans l'église. L'enfant répondit, de manière à être entendu de tous les fidèles, qu'il n'y entrerait pas! Le père, rebuté, revint dans son banc, la tête penchée et le visage couvert de confusion. Témoins de l'action de cet enfant, tous les fidèles firent entendre un long gémissement, et des larmes s'échappèrent des yeux d'un grand nombre. Jamais scandale semblable ne s'était passé dans l'Île-aux-Coudres.

André Pedneau, exaspéré par la sévérité des paroles de son curé et par le commandement de son père, se troubla, je pense, jusqu'au point de perdre la tête et ne sut plus ce qu'il faisait. Car je dois dire que c'était un bon jeune homme et que, jusqu'à cette fatale époque, il avait joui d'une bonne réputation. Mais il faut bien le reconnaître, il y avait dans ce drame public, se passant en présence de toute une paroisse, de quoi troubler et faire perdre la tête à un jeune homme de son âge. Je ne fais pas cette remarque pour le disculper entièrement, qu'on le comprenne bien, mais pour mieux faire saisir la sagesse de cette parole de l'apôtre saint Paul, adressée aux pères de famille: "N'irritez point vos enfants par une sévérité outrée;" j'ajouterai surtout quand ils sont devenus des hommes. André Pedneau avait péché; il avait certainement scandalisé en résistant publiquement aux injonctions de son curé et de son père et, sous ce point de vue, il était inexorable au jugement des hommes éclairés par les lumières de la foi.

L'esprit troublé, bouleversé, tout hors de lui-même, le pauvre jeune homme laissa l'église, la messe, l'assemblée des fidèles qu'il avait profondément contristés, et se dirigea vers la maison paternelle, éloignée de près de deux lieues de l'église paroissiale.

Une de ses sœurs gardait la maison. D'un regard distrait, elle le voit entrer, à cette heure indue, mais elle n'y fait point d'attention, et n'a pas seulement la pensée de lui demander d'où il vient ni pourquoi il avait abandonné la messe: elle continue ce qu'elle faisait sans s'inquiéter de son

frère. Celui-ci rentre dans sa chambre, ôte ses habits de dimanche, revêt ceux de la semaine, sort de la maison, et sa sœur, qui semble partager son aveuglement, n'a pas la pensée de lui demander où il va et de regarder quel chemin il prend. Elle continue son travail, ou ses prières, comme si rien d'étrange ne se passait dans l'esprit de son malheureux frère.

Les parents d'André Pedneau laissent l'église après l'office de l'après-midi et reviennent à leur maison, mais n'y trouvent point leur enfant. Sa sœur, interrogée, répond qu'elle se rappelle qu'il est revenu à la maison pendant la messe; qu'il a changé d'habits; qu'il est sorti, mais qu'elle ne peut dire dans quelle direction il est allé. A cette étonnante réponse, un funeste pressentiment fait sortir du cœur des parents alarmés un cri de désespoir. Les hommes qui revenaient de l'église entendant ces cris de douleur, s'assemblent autour de la maison désolée et partagent les funestes pressentiments et la désolation de cette famille. Un même cri part de toutes les bouches: il faut le trouver, et chacun de la foule assemblée prenant son côté, on court chez les voisins: il n'y est pas. On gagne les étables: il n'y est point. On visite le bois, on cherche partout: on ne le trouve nulle part. On appelle, on crie: on n'entend point de réponse. Alors la désolation de tout ce monde est à son comble. On lève les mains au ciel, on pleure, on se lamente. Car, après l'inutilité de tant de recherches, la presque assurance d'un malheur épouvantable s'est emparée de toutes les âmes.

Pendant qu'on se désolait ainsi, un trait d'une sinistre lumière vint frapper de stupeur tout ce monde éploré, et ôter l'espérance de retrouver le pauvre enfant égaré.

Quelqu'un de la famille qui était descendu la côte avoisnant le rivage, revenait dire qu'un petit canot, qui était monté sur le haut de la rive, avait disparu, et que la trace de son passage sur le sable était toute fraîche. A cette découverte, tous les cœurs furent soulagés par la pensée qu'André Pedneau s'en était servi pour traverser sur la côte du nord, et qu'on saurait bientôt où il était. Mais cette lueur d'espérance fut bientôt remplacée par un surcroît de douleurs et d'angoisses, lorsque celui qui rapportait ce fait ajouta que quoique les eaux du fleuve fussent parfaitement unies, André Pedneau ne pouvait être traversé au nord, puisqu'il avait oublié de prendre les avirons du canot, qui étaient restés sur le sable, à l'endroit où était le canot disparu, et que sans avoir au moins un de ces avirons, il n'y avait pas moyen de couper les courants pour se rendre à la rive nord du fleuve. C'était évident; il fallait renoncer à l'espérance de retrouver sur la terre du nord le malheureux jeune homme. Un mystère effrayant allait avoir une solution. André Pedneau, dans le trouble et la désolation où il était, n'avait pas eu la pensée de prendre les avirons du canot en le passant à l'eau. Il avait dû s'y placer et s'abandonner à l'action des courants, sans avoir même la pensée de gagner un rivage quelconque.

Il était donc à peu près certain qu'André Pedneau était sur les eaux du fleuve, à la merci des courants, et du vent qui, d'un moment à l'autre, pouvait s'élever et l'engloutir dans les flots. Cette conjecture se changea en évidence, lorsque les hommes, qui allaient au bas de l'île prendre des chaloupes pour aller à son secours, apprirent d'une femme que vers mi-baissant, elle avait aperçu, dans le large un objet qui ressemblait à un canot que le courant entraînait vers le bas du fleuve.

Mais Dieu avait réglé qu'on ne sauverait pas André Pedneau. Pendant toutes les recherches qu'on avait faites pour le trouver sur l'île, l'après-midi s'était écoulée et la nuit approchait. Par un surcroît de malheur, la marée était basse et les chaloupes dont on voulait se servir étaient loin des eaux du fleuve échouées sur le sable. Il fallut beaucoup de temps pour les descendre, et quand elles furent à flot, la nuit était faite et la marée remontait.

(1) André Pedneau était né le 26 mars 1785. A l'époque de sa mort, il n'avait que 23 ans et quelques mois.